



Conciliation en attente divorce final

Par **benali mohamed**, le 17/04/2017 à 14:50

bonjour

je suis en train de divorcer

pour l instant ma compagne a la garde de mes 3 enfants

l'ordonnance de non conciliation m'a donne une pension a payer

je voulais savoir ce qui peut changer lors du jugement final

est ce que la pension peut etre porter a la hausse en sachant que lors du premier jugement

madame vivait dans le logement sans rien payer vu que le logement etait deja rembourser

alors qu aujourd hui elle est locataire tout comme moi

De plus dans un premier temps je payais toutes les factures de la maison en contre partie de

la pension soit 2 fois plus elevees et aujourd hui elle me reclame les arrieres des pensions

non payees

J hesite a demander la garde alternee en sachant qu elle a eu un F5 alors que je n ai qu un

F3;

Est ce que j'ai une chance que ca aboutisse

Mon avocat me repond au compte goutte et c est impossible de le rencontrer est ce que je

peux en changer et est-ce mon interet